

L'enseignement supérieur et les enjeux de la société du savoir au Congo Brazzaville

NGODI Etanislas

Coordonnateur REMIDAC

CONGO

Introduction

L'enseignement supérieur demeure au cœur des débats actuels. Les nombreuses publications, conférences, réunions et initiatives sur la relance et la refondation de l'enseignement supérieur montrent le rôle de levier des institutions académiques dans le processus de développement, et surtout la détermination des universitaires à reformer l'univers de la société du savoir basée sur la recherche et l'innovation.

Loin de faire les états généraux de l'Enseignement supérieur au Congo Brazzaville, nous tenterons dans le cadre de cette communication de répondre aux questions suivantes : quels sont les problèmes qui minent l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville ? quels sont les défis à relever pour redynamiser l'enseignement supérieur ? quelles sont les politiques et stratégies à mettre en œuvre afin de promouvoir et diffuser la culture de l'excellence et l'édification d'une société du savoir au Congo Brazzaville ?

I- Problèmes qui minent l'enseignement supérieur au Congo

Si l'enseignement supérieur continue dans une certaine mesure à alimenter la société moderne de ses éléments de valeur, il n'en reste pas moins qu'il peine à suivre le rythme imposé par l'évolution que connaît le monde.

Au Congo, l'enseignement supérieur sur lequel devraient s'appuyer les institutions de recherche est lui-même en déliquescence. Celui-ci connaît de nombreux problèmes dont : les problèmes économiques et structurelles, les problèmes techniques et les problèmes socio-professionnels

1- Les problèmes économiques et structurelles

Au nombre des problèmes économiques et structurels qui menacent la gestion de l'enseignement supérieur au Congo sont :

- la faiblesse des fonds alloués à la Recherche et des crédits alloués au fonctionnement et à l'investissement ;
- la pénurie des équipements scientifiques, techniques et pédagogiques ;
- l'insuffisance et vétusté des structures d'accueil ;

2- Les problèmes techniques

On note :

- la gestion fortement centralisée des ressources financières ;
- la concentration de l'enseignement supérieur dans une seule université et dans une seule ville ;
- l'absence d'une loi d'orientation et de programmation de l'enseignement supérieur ;

3- Les problèmes socio-professionnels

Il y a :

- le déficit croissant et le vieillissement des personnels enseignants ;
- la faiblesse des effectifs des professeurs de rang magistral
- l'absence de réformes institutionnelles.

Tous ces problèmes ne permettent pas à l'enseignement supérieur de remplir les missions fondamentales comme il se doit. Les principaux indicateurs du fonctionnement de cette institution sont au rouge.

II-Défis à relever pour re dynamiser l'enseignement supérieur

L'université est une institution à caractère spécial en ce qu'elle est engagée dans une quête permanente de savoirs, de manière indépendante et méthodique. Elle a pour fonction essentielle de faire reculer les limites du savoir par la recherche, la diffusion de connaissance par l'enseignement, la publication et de servir le public par des questionnements critiques des idées et des pratiques de mise en œuvre par la société. Pour réduire ce fossé entre la demande de la société de la connaissance et l'offre de l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville, plusieurs défis demeurent à relever.

1- L'autonomie institutionnelle

La condition première pour l'enseignement supérieur de réussir sa mission est de jouir d'une certaine autonomie dans son fonctionnement. Cette autonomie suppose une liberté académique totale avec une communauté universitaire qui décide elle-même de ses activités, de ses thèmes de recherche, d'enseignement et d'apprentissage sans une quelconque contrainte.

Le principe d'autonomie institutionnelle peut être défini comme étant le degré nécessaire d'indépendance à l'encontre de toute intervention extérieure que nécessite l'Université en ce qui concerne son organisation et son administration, l'allocation de

ses ressources en son sein et l'obtention de revenus supplémentaires, le recrutement de son personnel, l'organisation des études, et en fin de compte la liberté de l'enseignement et de la recherche. Il s'agit de prendre des décisions susceptibles de défendre l'autonomie des universités.

Le devoir de l'université, en tant qu'institution sociale, de promotion par l'enseignement et la recherche des principes de liberté, de justice, de dignité et de solidarité humaines est à consolider au Congo Brazzaville. Il est clair que ni la liberté académique, ni l'autonomie ne sont des privilèges, mais qu'elles sont les conditions fondamentales et inaliénables qui permettent aux académiciens de faire face aux responsabilités que la société leur confie.

Déprécier le rôle et la valeur de l'université reviendrait à accorder moins d'importance à l'éclosion d'un espace propice aux libertés académiques. Or, l'enseignement supérieur a l'obligation de transmettre à travers les générations le savoir et de faire progresser les connaissances, héritage commun de l'Humanité. Il apparaît impérieux d'assurer le renforcement de l'autonomie de l'enseignement supérieur, par la déconcentration de la gestion administrative et financière pour une meilleure utilisation de leurs moyens, le développement des ressources humaines par le recrutement, la formation permanente, la promotion et la revalorisation du statut des enseignants et l'appui au fonctionnement des institutions.

Pour assurer la bonne gestion de l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville, il faut créer un environnement qui permettrait aux facultés de s'auto-gérer. Ce qui nécessite d'ailleurs une importante réflexion sur la fonction sociale de l'université, les engagements des académiciens, le financement des établissements de recherche et les revendications conjoncturelles du milieu universitaire.

2- La refondation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur au Congo Brazzaville est apparu au début des années 60 avec la création du Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville (C.E.S.B.). Depuis lors, ce centre a connu un développement très accéléré de ses effectifs avec des problèmes multiples.

L'environnement intellectuel des années 60 et 70, caractérisé par l'existence de nombreux courants politiques est marqué par des arrestations arbitraires, des conflits tribaux, des violations systématiques des droits de l'homme, la censure des travaux des universitaires et l'accentuation du phénomène de la fuite des cerveaux. Les rapports entre l'université et les autorités politiques congolaises n'ont pas toujours été des meilleurs, et cette tendance a été accentuée par des crises multidimensionnelles.

La crise des années 70 et les mutations économiques qu'elle inaugure bascule le pays dans une situation de crise conjoncturelle. Les programmes d'ajustement structurels frappent de plus en plus l'université. Les budgets de l'enseignement supérieur ont stagné et connu une chute vertigineuse avec des impacts dévastateurs sur tous les aspects de la vie et du travail universitaire. L'Etat se voit obliger de réduire les subventions de l'université, répondant ainsi à la logique de la Banque Mondiale, selon laquelle, « *l'Afrique n'aurait pas besoin des universités.* » Pour cette institution monétaire, les pays africains n'ont pas besoin des universités et qu'ils doivent fermer les universités, faire former du personnel à l'étranger ou le faire venir de l'étranger, et se concentrer sur l'éducation de base. (Conférence des Recteurs tenue à Hararé, Zambie en 1986.)[\[1\]](#)

Les effets des crises économique, politique et sociale persistante dans l'ensemble du continent, résultat de l'imposition de programmes d'ajustement structurel impopulaires se sont accompagnés d'une répression politique accrue, une pauvreté généralisée et des souffrances humaines intenses dans le milieu académique.

Le triomphe de l'idéologie sécurité politique, de paupérisation, de clochardisation et de déclassement social débuté avec le monopartisme a permis non seulement de contraindre les universitaires à se mettre au service des hommes au pouvoir, mais aussi les réduit au silence, à la clandestinité et à l'exil.

Dans cette réalité, il s'est imposé ces dernières années, le besoin urgent de restructurer sur la base des transformations à tous les niveaux, l'enseignement supérieur et l'introduction des réformes qui permettraient à l'université de jouer un rôle crucial dans la croissance économique et le développement, en apportant des améliorations dans la justice sociale par un accès équitable, la recherche du savoir, la diffusion d'une large gamme de connaissances et de compétences et la formation des citoyens.

3- Renforcement des capacités structurelles

Que l'on soit à Alger, à Cap Town, à Brazzaville ou à Dar-es- Salaam, des cris d'alarme se font entendre partout : absence de promotion, non- paiement de salaires ou des arriérés des enseignants- vacataires, vétusté des structures d'enseignement, absence de laboratoire de recherche pour enseignants, inadaptation de la technologie utilisée, non- équipement des bibliothèques et des centres de documentation, ouverture et alimentation des restaurants universitaires... Aujourd'hui, on note la triste réalité de confiscation du rôle des universités qui se retrouve sans moyens pouvant permettre l'acquisition des connaissances, la production et la recherche.

A l'instar des autres pays africains ou de la sous région en particulier, le Congo Brazzaville ne fait pas exception à la règle en dépit des différentes réformes entreprises au niveau des structures de l'enseignement supérieur. Parmi les facteurs qui contribuent à la dégradation de la situation de l'enseignement supérieur au Congo, il y a : les politiques nationales déficientes, la gestion interne inadéquate, les remous universitaires, les médiocres performances en matière des droits humains et libertés académiques.

Dans le cas de l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville, le renforcement des capacités structurelles consisterait à la réhabilitation et/ou la construction des infrastructures(salles de classe et de travail, bibliothèques, laboratoires, équipements didactiques et pédagogiques, scientifiques et techniques...), l'amorce de la déconcentration de l'enseignement supérieur par la construction progressive de deux nouvelles universités pluridisciplinaires.

4- Appui à la recherche à la production scientifique

Au Congo Brazzaville, les conflits armés successifs entre 1993 et 2002 n'ont cessé de bouleverser le système universitaire. L'instabilité politique et la perturbation des processus socio-économiques ont eu des conséquences sur les services sociaux et infra structurels d'enseignement supérieur . Les restrictions imposées aux universitaires a accentué non seulement la dynamique de l'exode des compétences, mais aussi a perturbé l'activité universitaire: inachèvement des programmes académiques, non-validité des examens, succession des années blanches, sous- alimentation documentaire...

Les obligations de l'Etat à prendre des mesures nécessaires d'assurer la sécurité des universitaires, de s'abstenir d'exercer la censure sur les travaux des universitaires ou encore le soutien financier des institutions de recherche sont loin d'être respectés. Il faut promouvoir les structures d'édition et de publication des travaux de recherche.

III-Enseignement supérieur et édification de la société du savoir

Dans plusieurs pays africains, l'Etat reste le seul maître qui contrôle l'enseignement supérieur. Il est le principal acteur de la conduite des activités des institutions de recherche. La nomination des recteurs par décrets présidentiels provoque non seulement les innombrables problèmes de compétence et de succession, mais aussi des tensions, symbole des violations des libertés académiques (Cameroun, Gabon, Congo).

La privatisation par l'Etat des institutions académiques apparaît comme une réalité, puisque les incidences de l'implication des Etats sur les libertés académiques sont nombreuses. Parmi les faits qui en témoignent, il y a : les dispersions à coup de matraque des grévistes par les forces de sécurité, la censure des travaux des chercheurs qui n'obéissent pas aux normes établis par les pouvoirs en place, en violation des droits et libertés académiques.

Parmi les politiques et stratégies à mettre en œuvre afin de promouvoir et diffuser la culture de l'excellence et l'édification d'une société du savoir au Congo Brazzaville, il y a :

1- L'élaboration d'une loi de programmation de l'enseignement supérieur

Les universitaires congolais ont le devoir de respecter leurs obligations collectives et d'en faire la preuve à la Société, c'est-à-dire la qualité, l'éthique, l'équité et la tolérance, la détermination et le maintien de règles exigeantes. Dans le monde où le développement des nations est de plus en plus commandé par leur capacité de progrès scientifique et technologique, l'enseignement supérieur est devenu un des piliers essentiels de l'édification d'une économie fondée sur le savoir.

En élaborant et adoptant une loi de programmation de l'enseignement supérieur, le Congo Brazzaville se doterait d'instruments qui permettraient une forte

participation de la communauté académique au débat d'idées, de dialogue des cultures et au progrès de la recherche scientifique et technologique.

Les orientations stratégiques de l'enseignement supérieur sont : la promotion de l'excellence par l'amélioration de la qualité des enseignements, le relèvement du niveau des apprenants et la diversification des filières dans le processus de l'édification du système LMD.

2- Revalorisation de la carrière universitaire et éthique

On ne pourrait assurer et/ou édifier une culture de l'excellence scientifique ou d'une société de savoir, sans une réelle amélioration de la situation des enseignants et de la carrière universitaire. A ce stade, il apparaît nécessaire de développer les organes spécialisés de publication et de recherches scientifiques ; renouveler le personnel de l'enseignement supérieur, revaloriser le statut des universitaires, par la formation permanente, les promotions et la réhabilitation des œuvres universitaires et l'amélioration des conditions de travail.

3- Repenser l'enseignement supérieur au Congo

Ce thème est d'un grand intérêt national pour les spécialistes en sciences sociales. Au-delà des travaux scientifiques menés sur l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville, il ressort la nécessité de renforcer les initiatives prises çà et là pour la relance de l'Université Marien Ngouabi.

Après avoir mis en évidence la crise qui affecte tous ces systèmes : crise des ressources, détérioration des infrastructures, insuffisance du personnel, baisse

de la qualité de la formation et de la recherche, inadéquation formation-emploi...il apparaît nécessaire de proposer des alternatives.

Le gouvernement congolais a déjà manifesté sa volonté de procéder à la réforme d'un système qui, après avoir accompli les missions que l'Etat lui avait assignées dès le début des années soixante, constitue aujourd'hui un lourd fardeau pour l'Etat congolais, au regard de l'inadéquation de l'ensemble du système par rapport à l'insuffisance des ressources pour gérer ledit système.

Les grands axes de réforme des systèmes concordent avec les conclusions de différentes réflexions menées au Congo au cours de ces dernières années. Mais il y a un point auquel le gouvernement attache du prix : c'est la réalisation du projet « Pôles Universitaires Régionaux ».

Ce projet consiste à ouvrir des établissements d'enseignement supérieur de profil hautement technique et professionnel, à l'intérieur du pays, sur des sites préalablement sélectionnés en fonction des critères géographiques et socio-économiques. Ce projet permettra au Congo de décentraliser son système d'enseignement supérieur selon un schéma de développement national équilibré ; de diversifier les établissements d'enseignement supérieur ; de mettre en valeur les spécificités géographiques et les potentialités socio-économiques des régions; et enfin, de former des cadres en fonction des besoins réellement exprimés par les exigences du développement et du marché de l'emploi.

Au moment où la crise économique impose de sévères restrictions budgétaires dans le fonctionnement de l'enseignement supérieur, on constate parallèlement une autre tendance très pernicieuse : celle qui, au nom de la

professionnalisation de l'enseignement supérieur, entraîne le système à s'éloigner de plus en plus de l'une de ses nobles missions, à savoir la création et la diffusion de la culture. La culture entendue comme l'ensemble des qualités qui facilitent l'insertion de l'individu dans la société ; un certain nombre de dispositions morales qui favorisent l'esprit de paix et par conséquent la cohésion de différentes communautés nationales.

L'enseignement supérieur doit contribuer au développement de la société en forgeant l'esprit de concorde entre les peuples ; il doit participer à l'éradication de la discrimination et de l'exclusion sous toutes leurs formes afin que l'Humanité fasse du III^e millénaire une ère de paix, de développement durable au sein d'un environnement où les générations futures trouveront bien un espace de vie de qualité.

Conclusion

L'enseignement supérieur en tant que secteur clé de développement , est un domaine consacré à la promotion de l'un des plus nobles métiers : celui de former les cadres supérieur d'un pays, locomotives de tout développement humain et socio-économique durable. L'acquisition et la transmission des connaissances nécessitent des ressources humaines, matérielles et financières et des savoir-faire toujours nouveaux et sans cesse performants. Malheureusement, l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville éprouve d'énormes difficultés.

Références bibliographiques

[\[1\]](#) Banque mondiale, *Le développement des ressources humaines en Afrique subsaharienne*, Département évaluation des opérations, Résumé n°54, 1993